

Diplôme - Niveau III

Certificateur : Ministère Education Nationale

DEFINITION

Les titulaires sont capables d'appréhender les différents aspects de la gestion des risques, de la prévention de la santé – sécurité du travail et de la protection de l'environnement. Ils sont également capables d'identifier et d'évaluer le risque, de mettre en œuvre les méthodes de prévention appropriées, d'assurer la formation des personnels concernés, de prévoir et d'organiser les moyens matériels et humains nécessaires au traitement de l'accident et de gérer la crise et l'après accident.

Ils ont également un rôle essentiel dans les retours d'expériences et participent à une démarche d'amélioration permanente. Ils aident le chef d'entreprise à faire face aux responsabilités civiles et pénales qu'il encourt du fait de son activité professionnelle.

CONTENU

- ▶ Santé, Sécurité du travail et Environnement
- ▶ Prévention et prévision face aux risques technologiques et environnementaux
- ▶ Gestion des risques environnementaux
- ▶ Outils de gestion des risques : Aspects juridiques et économiques des organisations, communication
- ▶ Outils techniques et juridiques de la protection des personnes et des biens
- ▶ Protection des populations et des écosystèmes
- ▶ Sécurité des produits et des installations

VOIES D'ACCES

- Formation initiale – scolaire : OUI
- Apprentissage : OUI
- Formation continue : OUI
- Candidature individuelle : NON
- VAE : OUI

FORMATION

Durée : 2 ans

Lieux (à titre indicatif) : Instituts universitaires de technologie (IUT), rattachés aux universités

Conditions d'accès :

- ▶ A l'issue d'un baccalauréat ou équivalent

RELATION AVEC LES METIERS

- ▶ **Qualité - Hygiène - Sécurité - Environnement :**
 - Spécialiste environnement - Sécurité
 - Coordinateur(trice) HSE
 - Coordinateur(trice) QHSE